

OFFICE NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

BREVET D'INVENTION.

IX. — Matériel de l'économie domestique.

N° 456.596

1. — ARTICLES DE MÉNAGE.

Cafetière-filtre.

Société dite : NÜRNBERGER METALL- & LACKIERWAARENFABRIK vorm. GEBRÜDER BING ACTIENGESELLSCHAFT résidant en Allemagne.

Demandé le 31 mars 1913.

Délivré le 23 juin 1913. — Publié le 29 août 1913.

(Demande de brevet déposée en Allemagne le 20 avril 1912. — Déclaration du déposant.)

La présente invention a pour objet une cafetière-filtre dans laquelle est placé un récipient destiné à contenir le café en poudre pendant la préparation de l'infusion.

5 La nouveauté réside en ce que le couvercle du récipient à infusion est traversé par une tige qui est fixée au fond dudit récipient et qui permet d'enlever d'un seul coup tout l'appareil intérieur de la cafetière.

10 Les dessins ci-joints représentent deux formes d'exécution de l'objet de l'invention.

Le vase *a* (fig. 1) présente une partie supérieure cylindrique *b* d'un diamètre réduit et rétrécie en *c*; il est muni d'un couvercle à charnière *d* pourvu d'un bouton creux *e*. Le récipient à infusion *f* est cylindrique; son fond forme tamis; son bord supérieur *g* est évasé et prend appui sur le rétrécissement *c* lorsqu'on introduit le récipient dans le vase *a*.

20 Au fond du récipient *f* on a fixé une tige *h* qui, lorsqu'on ferme le couvercle *d*, pénètre dans le creux du bouton *e* et consolide ainsi le récipient, de sorte que celui-ci conserve sa position sûrement, lors même que l'on renverse

25 la cafetière pour verser le liquide. Sur la tige *h* glisse un disque circulaire *i* qui est muni d'une poignée et que l'on utilise comme à l'ordinaire en préparant le café. Le récipient *f* se ferme au moyen d'un couvercle *k* qui glisse également sur la tige *h*; ce couvercle est encore

muni d'une poignée et il prend appui sur le bord évasé du récipient *f*.

Le vase *a* selon la figure 2 présente également une partie supérieure cylindrique *b* de diamètre réduit et rétrécie, mais ceci en deux 35 endroits *c* et *c'*. Le récipient à infusion *f* dont le fond forme tamis est beaucoup moins profond que le récipient correspondant selon la figure 1; lorsqu'on introduit ledit récipient *f* dans le vase *a*, son bord évasé *g* prend 40 appui sur le rétrécissement *c'*. Le diamètre intérieur du rétrécissement *c* est assez grand pour que le récipient *f* puisse passer librement, tandis que le couvercle *k* qui glisse sur la tige *h* et qui est muni d'une poignée prend appui sur 45 ledit rétrécissement *c*. Le récipient *f* est donc constitué partiellement par la partie cylindrique *b* du vase *a*. Ce récipient est encore ici muni d'un disque circulaire *i* qui peut glisser sur la tige *h*, et il est tenu fermement en 50 bonne position, comme dans la cafetière selon la figure 1, au moyen de cette tige qui pénètre dans le creux du bouton *e* lorsqu'on ferme le couvercle *d*.

Après avoir placé le café en poudre dans le 55 récipient *f*, on introduit ce dernier dans la cafetière, en le tenant par la tige *h*, de sorte que son bord évasé *g* prenne appui sur le rétrécissement *c* ou *c'* selon le cas. Puis on place le couvercle *k*, soit directement sur le 60

réipient *f* (fig. 1), soit sur le rétrécissement *c* (fig. 2) à une certaine hauteur du réipient. Lorsqu'on ferme ensuite le couvercle *d*, le bouton creux *c* se place sur le sommet de la tige *h*, consolidant ainsi en bonne position le réipient à infusion *f*.

RÉSUMÉ.

Cafetière-filtre dans laquelle se place un réipient à infusion, caractérisée en ce que le couvercle de ce réipient est traversé par une tige fixée à son fond et permettant d'enlever d'un seul coup tout l'appareil intérieur de la

cafetière. Le couvercle à charnière de la cafetière porte un bouton creux dans lequel pénètre la tige, lorsqu'on ferme le couvercle. La partie supérieure du vase constituant cafetière et recevant le réipient à infusion présente un diamètre réduit.

Société dite : NÜRNBERGER METALL-&
LACKIERWAARENFABRIK VORM. GEBRÜDER
BING ACTIENGESELLSCHAFT.

Par procuration :

E. S. BECKER.

Fig. 1

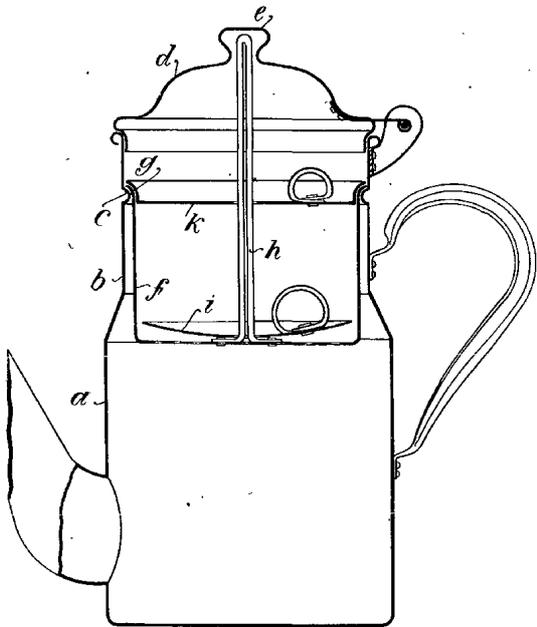


Fig. 2

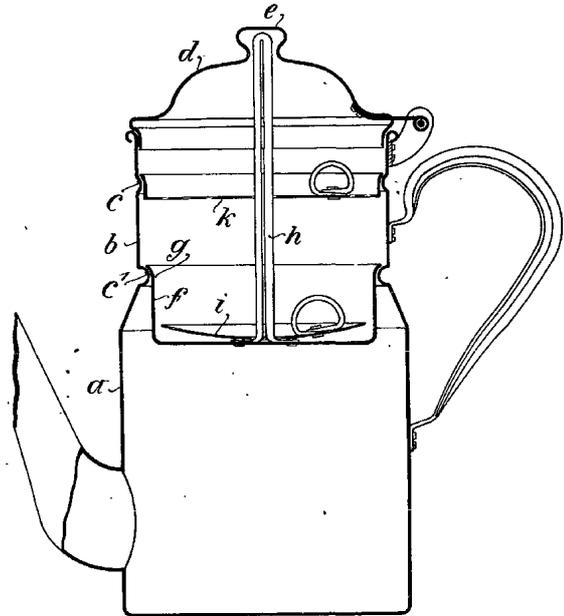
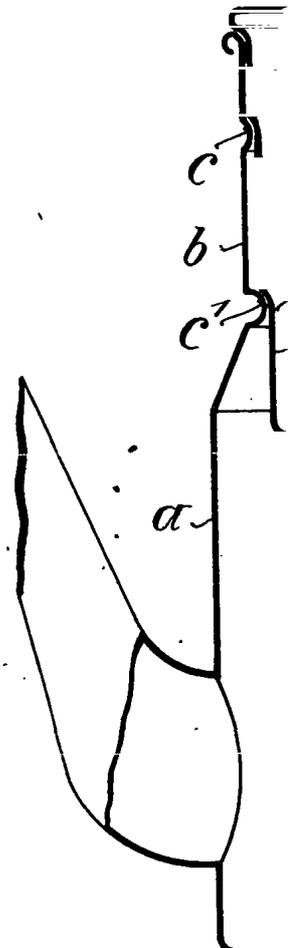
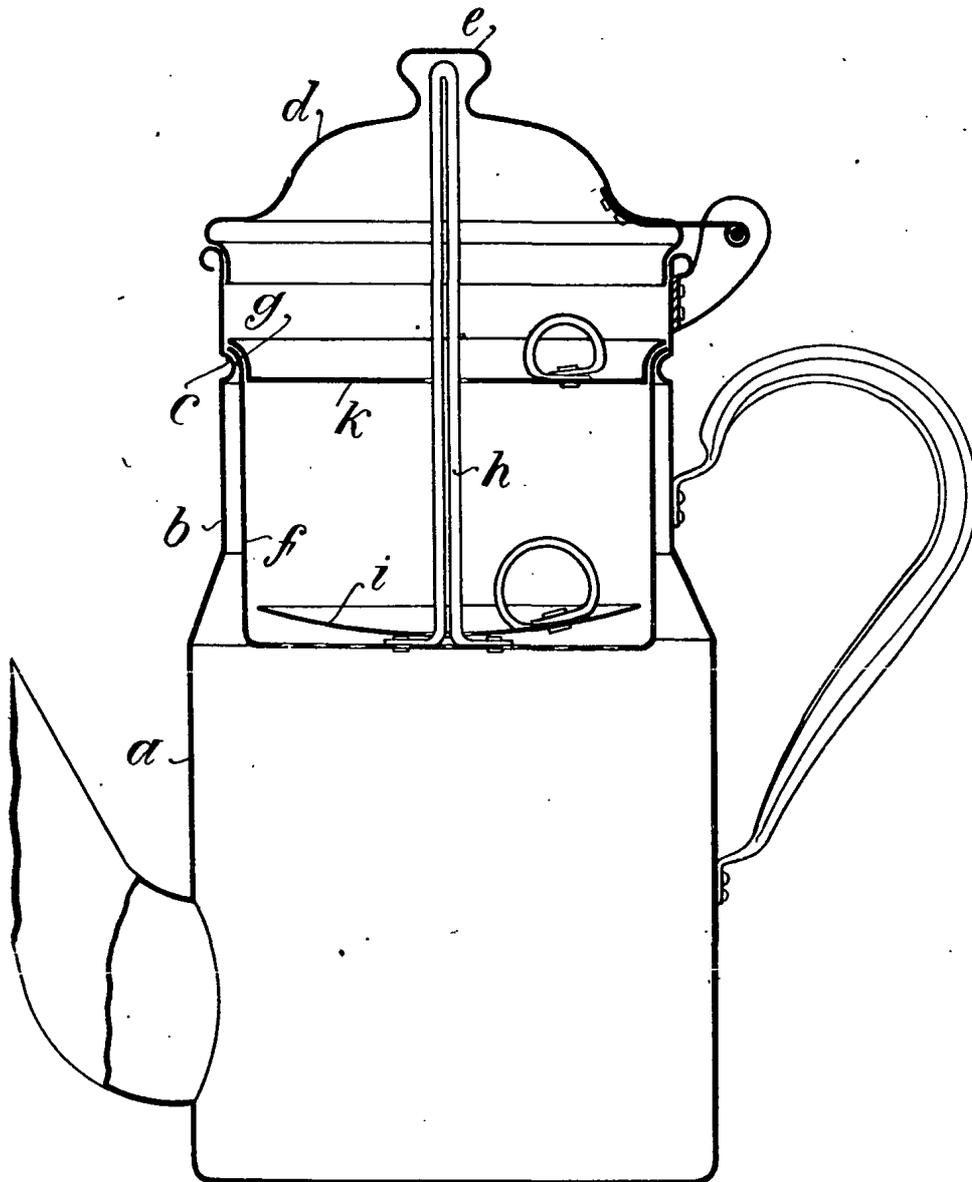


Fig. 1



gesellschaft

Fig. 2

